

# FLASH

Snia-Ipr

Bulletin des Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux

**136 NOUVEAUX IA-IPR**

**UNE ÉVOLUTION A CONSTRUIRE**

## **SOMMAIRE**

- ✚ Éditorial
- ✚ CAPN du 8 juin
- ✚ CAPN du 13 juillet
- ✚ À la rencontre de la nouvelle équipe ministérielle
- ✚ Améliorer les conditions de travail
- ✚ Transfert prime/points
- ✚ Mes droits et mes obligations
- ✚ Liste des délégués académiques
- ✚ Bulletin d'adhésion

Directeur de la publication :  
**Roger Keime**

Rédacteurs en chef :  
**Danielle Kunemann**  
**Bernard Lehalle**  
**Alain Marie**

Impression : **Centr'Imprim**  
Rue Denis Papin – ZI La  
Molière  
36101 Issoudun Cedex

**CCPAP : 0121S05659**

*5 numéros par an*

Site web: <http://snia-ipr.fr/>



# OFFRE MÉTIERS DE L'ÉDUCATION

**Exercez sereinement votre métier**

**L'AUTONOME DE SOLIDARITÉ LAÏQUE CONNAÎT  
LES RISQUES DE VOTRE MÉTIER ET C'EST POUR CELA QU'ELLE A CRÉÉ  
EN PARTENARIAT AVEC LA MAIF L'OFFRE MÉTIERS DE L'ÉDUCATION.  
QUEL QUE SOIT LE RISQUE AUQUEL VOUS ÊTES EXPOSÉ(E), L'OFFRE MÉTIERS  
DE L'ÉDUCATION VOUS COUVRE DANS 100% DES CAS.**

- Défense de vos droits et responsabilités
- Protection des dommages corporels
- Soutien immédiat

### **BÉNÉFICIEZ DU SOUTIEN DE NOTRE RÉSEAU DE COLLÈGUES-MILITANTS**

Exercer son métier en tant que personnel de l'éducation n'est pas tous les jours facile. En cas d'agression morale ou physique nos 50 000 collègues-militants sont à vos côtés pour vous soutenir. Ils sauront vous écouter, prendre la mesure de vos difficultés et mettront tout en œuvre pour vous aider à retrouver un avenir professionnel serein.

L'offre Métiers de l'Éducation - 8 mai 2016 - 1 page - Septembre 2016

 [www.autonome-solidarite.fr](http://www.autonome-solidarite.fr)
 [www.maif.fr/offreeducation](http://www.maif.fr/offreeducation)



**EDITORIAL****Chaud-froid****Caniculaire-glacial**

Depuis son entrée en fonction, le gouvernement reconnaît la valeur des agents publics et annonce « en même temps », des mesures d'économies budgétaires. Lors du CCFP (Conseil Commun de la Fonction Publique) du 10 juillet, le ministre de l'action et des comptes publics a confirmé **le gel du point d'indice, le retour du jour de carence, la suppression de 120 000 postes.**

De surcroît, Gérard Darmanin envisage une perspective qui porterait un nouveau coup : le report du calendrier de montée en charge du PPCR enseignants. Si elle se confirmait, ce serait contraire aux engagements de l'État. L'UNSA défendra l'application complète des nouvelles grilles de rémunération dans les termes déjà négociés et le calendrier initial.

Concernant la future hausse de la CSG, les organisations syndicales sont invitées à en discuter à la veille du rendez-vous salarial de l'automne 2017. Les 'états généraux des services publics', ont été annoncés pour ce même automne. L'UNSA veillera à ce que tous les agents puissent s'exprimer librement, faire des propositions d'amélioration de leurs services, qu'ils soient enseignants, personnels administratifs et de gestion, membres des corps de direction et d'inspection, personnels de santé, services sociaux, services de vie scolaire.

Jean-Michel Blanquer aime les symboles : son projet d'arrêté du 19 mai 2017 sur l'organisation des enseignements au collège, visait à effacer l'arrêté du 19 mai 2015 pris par Najat Vallaud Belkacem. La disparition totale des thèmes des EPI était programmée...*grand froid*. Mais le 8 juin, lors du CSE, dans un souci de dialogue social, un amendement rétablit l'obligation de tenir AP **et** EPI.

Le passage par l'excellence et la bienveillance cherchant à ce que tous les élèves soient aidés à trouver l'expression d'un talent et du bonheur dans l'école, est louable et sympathique. Mais pour autant, stigmatiser l'obésité des textes et le jargon ignore la nécessité d'un pilotage par des circulaires définissant un cadre pour que les acteurs de terrain puissent évoluer en confiance et sérénité.

Le Ministre a pu dire que *pouvoir faire*, c'est donner plus de liberté et de responsabilité aux enseignants. « L'inspecteur m'a aidé à innover, à comprendre ce qui fonctionne bien, il m'a redonné confiance tout en m'indiquant ce qui ne va pas. » Cette affirmation ministérielle faite lors d'une intervention le 1<sup>er</sup> juin, ne peut que nous satisfaire.

Si le souhait d'abroger le terme 'inspecteur' s'accompagne d'une évolution sémantique positive, pourquoi pas ? Faudrait-il lui préférer le vocable 'cadre en charge de la réussite des élèves' ?

Il conviendra que les décisions du ministre et ses actes soient à la hauteur de nos attentes

Roger Keime Ivry le 15 juillet 2017

**DECLARATION LIMINAIRE CAPN DU 8 JUIN 2017**

Monsieur le Président, Monsieur le recteur, Madame la sous-directrice, Mesdames, Messieurs,

Cette CAPN du 8 juin se tient dans une situation particulière puisque plus de 150 postes sont offerts lors de cette deuxième phase du mouvement.

Pour les titulaires, nous formulons notre satisfaction pour la prise en compte de nos demandes de révision de plusieurs situations de collègues tant titulaires que stagiaires. Ces révisions ont été rendues possibles par votre intervention auprès des recteurs et/ou de l'inspection générale. Subsistent encore quelques situations que nous présenterons en commission. Nous tenons à vous faire part de notre mécontentement au regard de la situation dans une académie ultra marine d'un poste EVS bloqué (ou supprimé) parce que son titulaire occupe l'emploi fonctionnel de directeur de cabinet du recteur.

Quant à l'affectation des lauréats du premier concours, elle se déroule dans le contexte favorable décrit précédemment. Il permet à une majorité de collègues d'être affectés sur leurs premiers vœux. Ces propositions d'affectation ont été facilitées par une concertation large en amont, dès leur premier regroupement à l'ESEN, signe prometteur d'engagement et de professionnalisme de leur part. Notons cependant quelques situations difficiles liées à des contextes familiaux particuliers.

La revalorisation de l'ICA actée par la parution de l'arrêté du 5 mai 2017 porte le taux annuel de référence de 8 000 à 10 450 euros soit une augmentation de 30%. Cette mesure est d'autant plus appréciable qu'elle va bénéficier à tous les IA-IPR. Annoncée par le directeur de cabinet de la ministre au SG du SNIA-IPR par courrier du 27 novembre, cette avancée, après celle de l'échelon spécial, vient conforter l'action revendicative du SNIA-IPR. Elle valide la stratégie réformatrice de notre organisation, celle d'un dialogue constructif avec nos interlocuteurs dans un climat de confiance mutuel.

Le bureau national, auprès du MEN et de la DGRH, les délégués académiques auprès des recteurs, veilleront à la mise en application de cette mesure en sollicitant dès la rentrée de septembre, des rencontres avec les recteurs et les secrétaires généraux d'académie, pour une mise en œuvre harmonisée au plan national de la nouvelle ICA.

Pour les IA-IPR entrant dans le métier cette revalorisation est évidemment appréciée notamment pour ceux qui sont contraints à une mobilité géographique. Néanmoins, nous réaffirmerons lors de nos prochains contacts avec le cabinet du ministre notre demande relative à la création d'une prime de première installation pour les stagiaires qui changent d'académie.

Notre engagement sans faille dans la Refondation de l'école s'est fait en toute loyauté. La réforme du collège nous paraît de première importance. Ce jour, au CSE, est présenté un projet de texte modificateur de l'arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes des collèges. Nous ne pouvons l'approuver en l'état : il rend facultatif les EPI, pilier interdisciplinaire pour lequel l'investissement des IA-IPR a été marqué durant les années scolaires 2015-2016 et 2016-2017. Quelques amendements proposés dans le cadre de l'UNSA Éducation permettraient, s'ils étaient repris, une abstention lors du vote.

Une période s'ouvre avec le nouveau ministre, soucieux d'être pragmatique, et d'aller au plus vite pour ajuster l'offre éducative aux besoins d'une jeunesse pour lesquels nous inspecteurs sommes, pour reprendre son expression, « des cadres en charge de la réussite des élèves ». Lors de l'audience accordée par Jean-Michel Blanquer à l'UNSA éducation, notre secrétaire général a fait part de sa vigilance pour toute évolution donnée aux missions des corps d'inspection et pour défendre, s'ils étaient menacés, les droits de nos collègues et les principes de l'École Publique.

Nous vous remercions, Monsieur le président, pour l'attention que vous avez montrée à l'égard du corps des IA-IPR - qu'il s'agisse de la gestion des ressources humaines ou de votre implication pour l'aboutissement des deux avancées catégorielles : la création de l'échelon spécial et la revalorisation de l'ICA. Nous renouvelons notre gratitude aux services pour l'envoi anticipé des documents préparatoires à cette CAPN qui a permis aux commissaires paritaires de disposer d'un temps suffisant d'étude pour analyses préalables

Pour les commissaires paritaires du SNIA-IPR UNSA

Alain MARIE

## CAPN DU 8 JUIN - MOUVEMENT DES IA-IPR

Discipline	Civ.	Nom	Prénom	Affectation actuelle	Affectation CAPN 27 avril	Affectation CAPN 8 juin
ECONOMIE GESTION	Mme	COLOMBARI	Isabelle	NICE	AIX-MARSEILLE	
	M.	DELARUE	Olivier	NANCY-METZ		STRASBOURG
	Mme	LESTRADE	M-Agnes	LIMOGES	LA REUNION	
	M.	MERLE	Georges	STRASBOURG		AIX-MARSEILLE
	Mme	WURSTER	Véronique	ROUEN		NICE
EDUCATION MUSICALE	M.	CANIARD	Jean-Marie	BESANCON	BORDEAUX	
	M.	MAISSE	Norbert	NANCY-METZ		BESANCON
	Mme	PETRALI	Sandrine	TOULOUSE	AIX-MARSEILLE	
ETABLISSEMENT ET VIE SCOLAIRE	Mme	ALT	Christine	DAASEN des Yvelines		LYON
	Mme	BEAULIEU	Nathalie	LYON	LYON	
	M.	BERNARD	Loïc	DGESCO	PARIS	DAASEN VAL D'OISE
	M.	BOSSU	Claude	STRASBOURG	NANCY-METZ	
	Mme	CHABAL-DE PUYLAROCHE	Florence	CRETEIL	PARIS	
	Mme	CHARRAZAC	Dominique	AMIENS	LIMOGES	
	M.	DESOUCHES	Cyril	DGES Polynésie Française	Ministère intérieur - Délégation sécurité routière	
	M.	DURAND	Damien	AEFE	VERSAILLES	
	Mme	FERRANDIERE	Catherine	RENNES	BORDEAUX	
	Mme	GALENA	Marie	STRASBOURG	NICE	
	Mme	GERARD	Sylvie	ORLEANS-TOURS	VERSAILLES	
	M.	GUINEZ	Raoul	MAEDI Sénégal	GUADELOUPE	
	Mme	LE CARUYER DE BEAUVAIS	Camille	Conseil régional île de France		PARIS
	Mme	MARCHI-BARBAUX	Isabelle	MAEDI Macédoine	TOULOUSE	
LETTRES	Mme	DAUMAS	Catherine	AIX-MARSEILLE	MAYOTTE	
	Mme	FRIZZA-THIBAUT	Catherine	RENNES	NANTES	
	Mme	GEFFROY	Gwenaëlle	ROUEN	LILLE	
	M.	LE LU	Gaëtan	ROUEN		POLYNESIE FRANCAISE
	M.	MOSCHETTO	Bruno-François	NOUVELLE-CALEDONIE	CLERMONT-FERRAND	
	Mme	SAVAGE	Sophie	CRETEIL	NANTES	
	Mme	VERGNAULT	Jacqueline	AMIENS	CRETEIL	

Discipline	Civ.	Nom	Prénom	Affectation actuelle	Affectation CAPN 27 avril	Affectation CAPN 8 juin
MATHÉMATIQUES	Mme	BODIN	Stéphanie	REIMS	NANTES	
	M.	GHOMMID	Fahkreddine	GRENOBLE		ROUEN
	Mme	INGREMEAU	Sandrine	DIJON	MONTPELLIER	DAN MAYOTTE
PHYSIQUES ET CHIMIQUES	Mme	AGEORGES	Claudine	CRETEIL	LIMOGES	
	Mme	ABDELLATIF	Thouraya	Conseil régional Hauts de France	AMIENS	
	M.	PAUL	Jerémy	LIMOGES	TOULOUSE	
	M.	RIGOLET	Emmanuel	DIJON		LYON
	Mme	TARRIDE	Isabelle	AMIENS	AIX-MARSEILLE	
SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES	M.	BERERA	Frédérico	NOUVELLE-CALEDONIE	CLERMONT-FERRAND	
	M.	BLANC	Pascal	AMIENS	BESANCON	
	M.	CANIVET	José	BESANCON	DIJON	
	Mme	DRU	Isabelle	DIJON	ORLEANS-TOURS	
	Mme	LAVABRE	Géraldine	AIX-MARSEILLE		TOULOUSE
	M.	LEMAITRE	Bertrand	AMIENS	REIMS	
	M.	PINAUD	David	STRASBOURG	NANCY-METZ	
SCIENCES ET VIE DE LA TERRE	Mme	CERAMI	Christiane	AIX-MARSEILLE	NICE	
	M.	COSTE	Michel	VERSAILLES	BORDEAUX	
	M.	LE GUILLOU	Christian	NANCY-METZ	AIX-MARSEILLE	
	Mme	LECOURT-CAPDEVILLE	Béatrice	DIJON	CORSE	NICE
	M.	MATHON	Eric	NICE		NOUVELLE CALEDONIE
	Mme	PEREZ	Marie-Hélène	NOUVELLE CALEDONIE	POITIERS	

### TITULARISATION DES IA-IPR STAGIAIRES - CONCOURS 2015

La CAPN du 8 juin a prononcé la titularisation des IA-IPR stagiaires issus du concours 2016. La liste est accessible en ligne sur le site à la rubrique mouvement :

<http://snia-ipr.fr/upmouvement/CAPN-8-Juin-Liste-des-IA-IPR-titularises-Promo-2016.pdf>

Le SNIA-IPR adresse ses très vives félicitations aux collègues pour leur titularisation et leur souhaite pleine réussite dans la poursuite de leur carrière.

**CAPN DU 8 JUIN – AFFECTATION DES LAUREATS 1<sup>er</sup> CONCOURS**

ALLEMAND						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 1er concours
1	M.	KLAEGER	KLAEGER	BERTRAND	PARIS	VERSAILLES
ANGLAIS						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 1er concours
1	Mme	STRASSER	GASTON	VERONIQUE	STRASBOURG	STRASBOURG
2	Mme	TOUBEAU	TOUBEAU	VIOLETTE	VERSAILLES	VERSAILLES
3	M.	BERGEZ	BERGEZ	LAURENT	VERSAILLES	VERSAILLES
4	Mme	SOUYRI	SHUTE	BERNADETTE	AMIENS	AMIENS
ARTS PLASTIQUES						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 1er concours
1	Mme	CROISSONNIER	BLANC	HELENE	GRENOBLE	ROUEN
ECONOMIE ET GESTION						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 1er concours
1	M.	CADET	CADET	PHILIPPE	LA REUNION	RENNES
2	Mme	VIARD	VIARD	KARINE	ORLEANS-TOURS	ROUEN
3	Mme	BETOULE	MARGUET	SANDRINE	TOULOUSE	LIMOGES
4	M.	MONDET	MONDET	OLIVIER	VERSAILLES	BESANCON
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 1er concours
1	M.	HOPPE	HOPPE	LAURENT	NANCY-METZ	NANCY-METZ
2	M.	METZLER	METZLER	JULIEN	LYON	DIJON
3	Mme	MARMIESSE	AUSSET	MARIE-FRANCOISE	TOULOUSE	TOULOUSE
4	M.	THEVENOT	THEVENOT	JEAN-CHARLES	REIMS	POITIERS
5	Mme	DURNERIN	DURNERIN	FLORENCE	LILLE	LILLE
ESPAGNOL						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 1er concours
1	Mme	BONENFANT	FAUVET	CARINE	ORLEANS-TOURS	RENNES
2	Mme	REAUX	THIERRY REAUX	ISABELLE	ROUEN	CRETEIL
ETABLISSEMENTS ET VIE SCOLAIRE						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 1er concours
1	M.	SEBAN	SEBAN	PIERRE	PARIS	VERSAILLES
2	Mme	DOUARINOU	KERBIQUET	FLORENCE	RENNES	RENNES
3	Mme	GLINEL	FICAT	ISABELLE	TOULOUSE	LIMOGES
4	Mme	HIRIGOYEN	LAJUS	CLAUDINE	BORDEAUX	ORLEANS-TOURS
5	M.	GEORGES	GEORGES	OLIVIER	LILLE	LYON
ETABLISSEMENTS ET VIE SCOLAIRE						
6	M.	LABBAY	LABBAY	JEAN-MICHEL	NANTES	RENNES
7	Mme	MATTEI	BATTESTI	TOUSSAINE	CORSE	CORSE
8	M.	JOACHIM	JOACHIM	ANDRE	CRETEIL	CRETEIL
9	M.	DEMORGON	DEMORGON	FRANCOIS	PARIS	CRETEIL
10	M.	LE MAGOAROU	LE MAGOAROU	OLIVIER	RENNES	ROUEN

## ETABLISSEMENTS ET VIE SCOLAIRE (suite)

11	Mme	VIGIER	VIGIER	REGINE	CAEN	MAYOTTE
12	M.	HUET	HUET	SYLVAIN	NANTES	ROUEN
13	Mme	BOLUSSET	BOLUSSET GERENTON	CAROLE	AIX- MARSEILLE	AIX-MARSEILLE
14	Mme	PEYRAGROSSE	PASTWA	ANNICK	NANCY-METZ	STRASBOURG
15	Mme	GOMEZ	GOMEZ	LAURENCE	CLERMONT- FERRAND	STRASBOURG
16	M.	CORIN	CORIN	BRUNO	TOULOUSE	GRENOBLE
17	M.	LOPEZ	LOPEZ	OLIVIER	LIMOGES	DIJON
18	Mme	PERRET	PERRET	CECILE	TOULOUSE	LILLE
19	M.	BIZET	BIZET	JEROME	GRENOBLE	GRENOBLE
20	Mme	KEBAILI	BENOMAR	NADIA	AMIENS	AMIENS puis CRETEIL (CAPN du 13/07)
21	M.	MEISS	MEISS	AYMERIC	GRENOBLE	DIJON

## HISTOIRE GEOGRAPHIE

Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 1er concours
1	Mme	GACHE	GACHE	MARIE	CRETEIL	NICE
2	Mme	TOURETTE	BOUTELOUP	FLORENCE	VERSAILLES	VERSAILLES
3	Mme	DURIBREU	HALLOSSERIE	VIRGINIE	LILLE	AMIENS

## LETTRES

Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 1er concours
1	Mme	PUISSANT	DARNAULT	CHRISTINE	CRETEIL	CRETEIL
2	Mme	LE GLAUNEC	MOUNSI	SYLVIE	NANTES	RENNES
3	M.	AGARD	AGARD	CHRISTOPHE	BORDEAUX	GRENOBLE
4	M.	TURQUET	TURQUET	NICOLAS	MAYOTTE	AMIENS
5	Mme	NGUYEN	NGUYEN	EMILIE	VERSAILLES	ORLEANS- TOURS
6	M.	DAVID	DAVID	ADRIEN	CRETEIL	ROUEN
7	M.	LUCHEZ	LUCHEZ	FRANCK	LILLE	TOULOUSE
8	Mme	DAPPOIGNY	DAPPOIGNY	CAMILLE	AIX- MARSEILLE	RENNES
9	Mme	MARTIN	FOUCHERAULT	MATHILDE	POITIERS	RENNES

## MATHEMATIQUES

Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 1er concours
1	M.	LETARD	LETARD	PASCAL	TOULOUSE	TOULOUSE
2	Mme	CAMARASA	MARIANI	MAGALI	NICE	MONTPELLIER
3	M.	GABILLY	GABILLY	XAVIER	VERSAILLES	VERSAILLES
4	M.	DREYFUS	DREYFUS	JEAN-ERIC	ORLEANS- TOURS	LYON
5	M.	AUGUSTO	AUGUSTO	FELANZINO	BORDEAUX	BORDEAUX
6	M.	REMETTER	REMETTER	JEAN-FRANCOIS	GRENOBLE	LYON Puis VERSAILLES (CAPN du 13/07)
7	Mme	PAZDEJ	ANTONACCIO	NADINE	NANCY-METZ	NANCY-METZ
8	M.	KEBOUCHI	KEBOUCHI	KADIR	CRETEIL	DIJON

## PHILOSOPHIE

Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 1er concours
1	M.	DENIS	DENIS	BERTRAND	CRETEIL	LILLE



PHYSIQUE-CHIMIE						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 1er concours
1	M.	DAMERVAL	DAMERVAL	ARNAUD	NANTES	Renonce au bénéfice du concours
2	Mme	BOISTEUX	BOISTEUX	ANNE	NANTES	ORLEANS-TOURS
3	M.	VAN DER ELST	VAN DER ELST	BENOIT	NANTES	RENNES
4	M.	ALLARD	ALLARD	JEAN-FRANCOIS	REIMS	ORLEANS-TOURS

SCIENCES MEDICO-SOCIALES						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 1er concours
1	M.	CHEVREUX	CHEVREUX	VINCENT	RENNES	PARIS

SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES - OPTION SCIENCES INDUSTRIELLES						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 1er concours
1	M.	KREBS	KREBS	JEAN-PAUL	CAEN	CAEN
2	Mme	OBORA	MARTINEAU	SYLVIE	NANCY-METZ	NICE
3	M.	ALIN	ALIN	FRANCOIS	REIMS	renonce au bénéfice du concours

SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES - OPTION SCIENCES INDUSTRIELLES (suite)						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 1er concours
4	M.	DELATTRE	DELATTRE	CHRISTOPHE	LILLE	LILLE
5	M.	DEPUSSAY	DEPUSSAY	ERIC	ORLEANS-TOURS	VERSAILLES
6	M.	CAYOL	CAYOL	GILLES	VERSAILLES	VERSAILLES
7	M.	BOUYE	BOUYE	STEPHANE	VERSAILLES	VERSAILLES
8	Mme	AVINENS	FABRE	CAROLE	BORDEAUX	AIX-MARSEILLE

SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES - OPTION SCIENCES APPLIQUEES						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 1er concours
1	Mme	THOMAS	THOMAS	VALERIE	PARIS	LILLE
2	M.	BOUSSAGUET	BOUSSAGUET	BORIS	MARTINIQUE	BORDEAUX

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 1er concours
1	M.	CHAREYRON	CHAREYRON	PIERRE	LYON	LYON
2	Mme	CESARO	ANDRE	ADELINE	PARIS	VERSAILLES
3	Mme	BEAUGUITTE	DOTTE	SABINE	NANCY-METZ	NANCY-METZ



## À LA RENCONTRE DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MINISTÉRIELLE

Le Ministre, son directeur de cabinet, sa conseillère sociale ne nous sont pas inconnus. Jean-Michel Blanquer fut recteur et le DGESCO du Ministre Chatel, Christophe Kerrero vient de notre corps (IA-IPR EVS), Isabelle Bourhis, IGEN, fut chef d'établissement dans les académies de Créteil et de Paris, ainsi que Secrétaire nationale du SNPDEN.

Avant la rencontre demandée par le SNIA-IPR au ministre à la prochaine rentrée, trois moments ont jalonné ces dernières semaines : audience de plus de deux heures accordée à l'UNSA Éducation le 24 mai, présence du Ministre au CSE du 8 juin, audiences du cabinet (téléphonique le 16 juin avec le directeur de cabinet, présenteielle le 30 juin avec la conseillère sociale). *Qu'en retirer ?*

Nos interlocuteurs sont courtois, ils ont des convictions fermes, éloignées de celles exprimées par les différents ministres et directeurs de cabinet de 2012 à 2017. Pour autant, une volonté de ne pas aller à l'encontre des décisions prises est là, même si des inflexions fortes ont été exprimées, tout particulièrement à propos du premier degré, priorité chronologique.

En ce qui concerne les corps d'inspection du second degré, quelques idées ont été émises qui seront confrontées dans des groupes de travail cet hiver :

- Maintien du cadre du PPCR des enseignants avec une forte implication inspectoriale des IA-IPR et des IEN ET/EG
- Nécessité de toiletter la circulaire sur les missions de 2015 en renforçant la dimension d'accompagnement des professeurs par les inspecteurs (*cf. l'interview du ministre dans La Croix*) et en indiquant de façon formelle l'inspection collégiale dans les établissements (collèges et lycées)
- Réflexion sur un rapprochement à moyen terme des différents corps d'encadrement : inspecteurs et chefs d'établissements. Nous avons rappelé **notre plus ferme opposition à un corps unique d'inspecteurs.**
- Consultation du SNIA-IPR pour la réforme du baccalauréat et les programmes d'enseignement en lycée général et technologique, en tant qu'experts au contact des réalités vécues dans les établissements.

Comme il se doit, nous jouerons pleinement notre rôle, force de proposition et reconnaissance d'éventuelles avancées. Ainsi c'est un travail de dialogue social assez exemplaire qui a eu lieu au CSE du 8 juin : un premier texte d'allègement assez radical de la réforme du collège a progressivement été amendé pour trouver un équilibre entre préservation de l'essence de la réforme (maintien des AP et d'un EPI) et assouplissement des aspects contraignants pour les classes européennes.

Notre vigilance s'exercera pour que l'autonomie présentée, comme seule capable de ramener la sérénité, ne soit un avatar du libéralisme appliqué à l'École. Nous sommes attachés à la réussite des élèves car l'éducation est une passion, c'est le fil directeur de l'engagement professionnel des Inspecteurs d'académie Inspecteurs pédagogiques régionaux.

Le bureau national

**CAPN DU 13 JUILLET – AJUSTEMENT DU MOUVEMENT DES TITULAIRES**

Discipline	Civ.	Nom	Prénom	Affectation actuelle	Affectation CAPN 13 juillet
EDUCATION MUSICALE	Mme	GENATIO	Nelly	POITIERS	TOULOUSE
ESPAGNOL	Mme	GOMEZ	Maria	CRETEIL	DETACHEMENT AEFE
ETABLISSEMENTS ET VIE SCOLAIRE	M.	DARMAME	Mohammed	VERSAILLES	PARIS
	Mme	LE CARUYER DE BEAUVAIS	Camille	PARIS (CAPN du 8 juin)	DETACHEMENT MEN
LETTRES	Mme	AUBERT	Odile	GRENOBLE	AIX-MARSEILLE
MATHEMATIQUES	Mme	FIOL	Clarisse	PARIS	NICE
	Mme	PERY	Anne	CRETEIL	PARIS

**CAPN DU 13 JUILLET – DETACHEMENT DANS LE CORPS AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2017**

Discipline	Civilité	Nom	Prénom	Académie D'origine	Corps D'origine	Académie de détachement
ARABE	Mme	MEYZANE	Fatéma	29 <sup>ème</sup> Base	Agrégée	AIX-MARSEILLE
ECONOMIE-GESTION	Mme	GUMILAR	Isabelle	GUYANNE	Agrégée	GUYANE
ESPAGNOL	Mme	MARTINEZ	Marina	CRETEIL	Agrégée	CRETEIL
EVS	M.	DALMASSO	Thierry	AIX-MARSEILLE	PERDIR	EN ATTENTE D'AFFECTATION  LISTE COMPLEMENTAIRE
	M.	PIFERINI	Michel	CORSE	IEN	
	Mme	MERCIER	Isabelle	MONTPELLIER	PERDIR	
	Mme	SAGNIER	Sylvie	RENNES	PERDIR	
LETTRES	Mme	GUERPILLON	Anne	AIX-MARSEILLE	Agrégée	GRENOBLE
MATHEMATIQUES	M.	LATHELIZE	Arnaud	29 <sup>ème</sup> Base	Agrégé	GRENOBLE
PHYSIQUE-CHIMIE	M.	PRAT	Christian	29 <sup>ème</sup> Base	Agrégé	DIJON
RUSSE	Mme	BARON	Natalia	VERSAILLES	Agrégée	PARIS
STI - Arts appliqués	Mme	LEMASSON SAID	Isabelle	BESANCON	IEN	DIJON
STI	M.	VERCLEVEN	Stéphane	AMIENS	Agrégé	AMIENS
	M.	GLAISER	Daniel	NANCY-METZ	IEN	STRASBOURG
SVT	M.	CAPELLI	Bernard	CORSE	Agrégé	CORSE

**CAPN DU 13 JUILLET - AFFECTATION DES LAURÉATS SECOND CONCOURS**

ALLEMAND						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 2nd concours
1	M.	ALEXANDRE	ALEXANDRE	Jean-Michel	LILLE	NANTES
ANGLAIS						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 2nd concours
1	MME	JANISSIN	JANISSIN	Patricia	MEN D'GESCO	CRETEIL
2	M.	BAUDIN	BAUDIN	Benjamin	CRETEIL	CRETEIL
3	MME	GUREGHIAN	GUREGHIAN	Bénédicte	NOUVELLE CALEDONIE	AIX-MARSEILLE
4	MME	ORABONA	ORABONA	Charlotte	VERSAILLES	VERSAILLES
5	MME	VONSY	VONSY	Caroline	POLYNESIE FRANCAISE	MONTPELLIER
6	M.	VIZZINI	VIZZINI	Serge	TOULOUSE	TOULOUSE
7	MME	BORDE-PIARROU	CLEMENT	Stéphanie	AIX-MARSEILLE	AIX-MARSEILLE
ARTS PLASTIQUES						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 2nd concours
1	MME	JUMELAIS-DAVID	JUMELAIS	Gaëlle	NANTES	RENNES
2	M.	SICART	SICART	Brice	NICE	CRETEIL
BIOTECHNOLOGIES - GENIE BIOLOGIQUE						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 2nd concours
1	M.	VINCENT	VINCENT	Jérôme	MONTPELLIER	AIX-MARSEILLE
ECONOMIE ET GESTION						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 2nd concours
1	MME	CHAVANAT	CHAVANAT	Mylène	VERSAILLES	NANCY-METZ
EDUCATION MUSICALE						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 2nd concours
1	M.	CHARTON	CHARTON	Mathias	ROUEN	POITIERS
2	M.	RAYMOND	RAYMOND	Laurent	AMIENS	LILLE
3	MME	DEGRAEVE	DEGRAEVE	Alexandra	VERSAILLES	NANCY-METZ
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 2nd concours
1	MME	MILLET	PACAUD	Valérie	DIJON	NANCY-METZ
2	M.	CHATONNAY	CHATONNAY	Philippe	TOULOUSE	NANTES
3	M.	AUBERT	AUBERT	Vincent	AMIENS	ROUEN
4	M.	TAILLEUX	TAILLEUX	Michaël	CLERMONT-FERRAND	ORLEANS-TOURS
5	MME	DUTILH	DUTILH	Chloé	CRETEIL	VERSAILLES
6	MME	MENDEZ	MENDEZ	Laurence	VERSAILLES	VERSAILLES
ESPAGNOL						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 2nd concours
1	MME	KUMIELAN	KUMIELAN	Fanny	NANCY-METZ	REIMS
2	M.	MERIQUE	MERIQUE	Cyril	BESANCON	MONTPELLIER
3	M.	LACAZE	LACAZE	Alain	MAYOTTE	MAYOTTE
4	M.	GODBERT	GODBERT	Nicolas	BORDEAUX	BORDEAUX

HISTOIRE-GEOGRAPHIE						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 2nd concours
1	MME	LALLEMENT	LALLEMENT	Catherine	STRASBOURG	REIMS
2	MME	DONGEUX	DONGEUX	Aurélié	BORDEAUX	BORDEAUX
3	MME	DE BUE	DENNE	Marie-Laure	PARIS	CRETEIL
4	MME	BATTEUX-BAILLON	BAILLON	Mélanie	AMIENS	NANTES
LETTRES						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 2nd concours
1	M.	JAMBU	JAMBU	Hugo	ORLEANS-TOURS	ROUEN
2	M.	ACHTOUK	ACHTOUK	Olivier	VERSAILLES	AMIENS
3	MME	MARTINET	MARTINET AESCHBACHER	Hélène	STRASBOURG	STRASBOURG
4	MME	SALVETAT	FONDEVIOLE	Véronique	GRENOBLE	GRENOBLE
5	MME	NOUGARO-DALLE- PALLE	NOUGARO-DALLE- PALLE	Hortense	MARTINIQUE	MARTINIQUE
MATHEMATIQUES						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 2nd concours
1	M.	RAOUI	RAOUI	Radouan	CRETEIL	REIMS
2	M.	CATHELIN	CATHELIN	Matthieu	ROUEN	LILLE
3	M.	BARRAULT	BARRAULT	Rémi	LYON	LYON
4	M.	JAISSON	JAISSON	Pascal	VERSAILLES	GRENOBLE
PHYSIQUE-CHIMIE						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 2nd concours
1	M.	COLAMONICO	COLAMONICO	Gianni	BORDEAUX	TOULOUSE
2	M.	SALVAN	SALVAN	Romain	LILLE	VERSAILLES
3	MME	MAUTOUCHET	LEPRINCE	Myriam	ORLEANS-TOURS	CRETEIL
4	M.	LUGLIA	LUGLIA	Thomas	GUYANE	GUYANE
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 2nd concours
1	MME	COUTURE	COUTURE	Véronique	VERSAILLES	CAEN
2	MME	VERDIERE	CANNELLA	Sandrine	LILLE	GRENOBLE
SCIENCES MEDICO-SOCIALES						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 2nd concours
1	M.	KYPRAIOS	KYPRAIOS	Yannis	LA REUNION	POITIERS
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE						
Rang	Civilité	Nom d'usage	Nom patronymique	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation 2nd concours
1	M.	AUDY	AUDY	Fabien	CRETEIL	VERSAILLES
2	M.	CAUDRON	CAUDRON	Nicolas	GRENOBLE	VERSAILLES
3	MME	FRONTY	CANTELOUBE	Sophie	BORDEAUX	ORLEANS-TOURS
4	MME	DUVAL	GROUILLER	Martine	PARIS	LILLE

## AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La charge de travail devient préoccupante pour beaucoup de nos collègues, c'est l'un des enseignements du 5<sup>ème</sup> baromètre des métiers UNSA. (<http://www.unsa-education.com/spip.php?rubrique69>)

Le protocole d'accord relatif à la prévention des risques psycho-sociaux dans la fonction publique définit les RPS comme « *les risques pour la santé mentale physique et sociale engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnel susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental* ». Depuis les suppressions de postes les réorganisations de services, les nouvelles méthodes de travail, la souffrance individuelle et collective est de plus en plus présente.

Notre enquête montrait la montée de ces problématiques chez les IA-IPR (Flash n°85). Les situations de CLM, de mi-temps thérapeutiques croissent chez nos collègues : plus que triplement des cas sur la période 2006-2016. Nos collègues sont à même de mesurer les dysfonctionnements et les conséquences qui en découlent... cependant, ils ont grande difficulté à repérer les personnes qui pourraient les écouter aller au bout de leurs demandes. Pour faire évoluer la situation, l'analyse des situations de travail est une condition importante pour modifier les comportements. Veillons à ne pas donner corps à des horaires de travail délirants bien au-delà de recommandations même maximalistes à 48 heures / semaine.

*L'UNSA Éducation, revendique une politique des ressources humaines qui permette d'éviter l'usure professionnelle les dispositifs existants doivent être accessibles à tous : période sabbatique, formation, réorientation, temps partiel choisi, mobilité fonctionnelle, réadaptation à l'emploi, aménagement des conditions et du temps de travail, évolution de carrière pour changement d'activité.*

*Le SNIA IPR dans le cadre de l'UNSA Éducation, s'engage pour faire émerger cette nouvelle gestion des ressources humaines fondée sur des règles claires et transparentes prenante en compte les aspects et les besoins de chacun.*

*Inspiré de Prévenir les risques en améliorant les conditions de travail dans l'éduc'mag n°151 – juin 2017*



**TRANSFERT PRIMES/POINTS PPCR : quelques explications**

Il sera mis en œuvre sur la paie du mois de mai 2017 des IA-IPR, avec effet rétroactif au 1er janvier 2017.

Les personnels gérés et payés dans SIRHEN, dont les IA-IPR, ont bénéficié à la fois d'une revalorisation indiciaire et de la mise en place de la retenue TPP sur la paie de mai 2017, avec effet rétroactif de janvier 2017.

**❶ Les IA-IPR ont bénéficié d'une revalorisation indiciaire dans le cadre du PPCR**

Ils en ont bénéficié en application :

- du décret n° 2017-171 du 10 février 2017 modifiant et fixant l'échelonnement indiciaire afférent à divers corps et emplois de catégorie A de la fonction publique de l'État (article 66), qui met en œuvre le protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) et à l'avenir de la fonction publique.

Leur grille indiciaire, fixée par l'article 2 du décret n° 2009-1303 du 26 octobre 2009 modifié, a été revalorisée de **4 points d'indice majoré** (à tous les échelons) avec effet au 1er janvier 2017 et de **5 points d'indice majoré** (à tous les échelons), avec effet au 1er janvier 2018.

**❷ Les IA-IPR sont concernés par la retenue TPP assise sur certaines de leurs indemnités**

En application de l'article 3 du décret n° 2016-588 du 11 mai 2016 portant mise en œuvre de la mesure dite du « transfert primes/points » (TPP), l'abattement porte sur un montant maximum de **167€ annuels en 2017** (soit 13,92 € par mois) et de **389€ annuels en 2018** (soit 32,42€ par mois), pour les personnels de catégorie A exerçant à temps plein. Les prélèvements sont mensualisés.

Pour les IA-IPR, l'assiette de l'abattement est notamment constituée de l'indemnité de charges administratives (ICA) régie par le décret n° 90-427 du 22 mai 1990 modifié et l'arrêté du 23 décembre 2006 modifié fixant les taux annuels de référence de l'indemnité de charges administratives allouée aux personnels d'inspection, éventuellement de l'indemnité de coordonnateur à certains conseillers de recteur régie par le décret n° 91-228 du 27 février 1991.

**❸ Description du mécanisme du transfert primes/points**

Le dispositif « Transfert primes/points » vise à opérer un rééquilibrage progressif entre le traitement indiciaire et les primes et indemnités dans la rémunération globale des fonctionnaires. La retenue TPP sur les indemnités mise en place est compensée par l'attribution de points d'indice majoré supplémentaires. Le transfert se matérialise sur le bulletin de paye par une ligne dédiée appelée "Transfert primes/points".

**PROCHAIN BUREAU NATIONAL 21 ET 22 SEPTEMBRE 2017 A PARIS**



## MES DROITS ET MES OBLIGATIONS

Quels sont mes droits et mes obligations alors que 120 000 emplois sont menacés pour les cinq ans à venir ?

En tant que fonctionnaires, nous avons des obligations vis-à-vis de notre employeur ainsi que dans notre manière d'exercer notre mission de service public, mais aussi des droits. On les retrouve inscrits dans différents articles de la loi n° 83-634.

### Mes obligations

**Les valeurs et les principes** que doit respecter le fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions, l'article 25 de loi 83-634 est venu les rappeler et les consacrer, à savoir : **dignité, impartialité, probité, neutralité, laïcité, égalité de traitement et le respect de la liberté de conscience et de la dignité des usagers.**

**Discrétion professionnelle** (article 26) : les fonctionnaires doivent faire preuve de discrétion professionnelle pour tous les faits, informations, ou documents dont ils ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.

Le notion de droit de réserve très souvent employée ne résulte que d'une construction jurisprudentielle mais n'est pas définie en tant que telle dans la Loi.

**Obéissance et responsabilité** (article 28) : tout fonctionnaire, quel que soit son rang dans la hiérarchie, est responsable de l'exécution des tâches qui lui sont confiées. Il doit se conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique, sauf dans le cas où l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public. De plus, il n'est dégagé d'aucune des responsabilités qui lui incombent par la responsabilité propre de ses subordonnés.

### **Mes droits**

**Protection fonctionnelle** (article 11) : elle est accordée par l'administration publique dont relève le fonctionnaire. Elle permet de protéger le fonctionnaire qu'il soit en activité ou retraité, contre les menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages dont il pourrait être victime à l'occasion de ses fonctions et répare, le cas échéant, le préjudice qui a pu en découler. Exemple : cette protection peut prendre la forme de la prise en charge d'un avocat. Notre partenaire de la FAJ est un allié précieux.

**Les congés** (article 21) : il s'agit des congés annuels ; des congés pour raisons de santé ; des congés de maternité et des congés liés aux charges parentales ; des congés de formation professionnelle ; des congés pour validation des acquis de l'expérience ; des congés pour bilan de compétences ou encore des congés pour formation syndicale.

**Santé et sécurité au travail** (article 23) : il est précisé que des conditions d'hygiène et de sécurité de nature à préserver leur santé et leur intégrité physique sont assurées aux fonctionnaires durant leur travail. Une attention particulière doit y être portée. Notre syndicat UNSA est à vos côtés.



**LISTE DES DÉLÉGUÉS ACADEMIQUES**

ACADÉMIE	Prénom	Nom	Fonction	Adresse courriel
AIX-MARSEILLE	Isabelle	LIEVELOO	DA	<a href="mailto:isabelle.lieveloo@ac-aix-marseille.fr">isabelle.lieveloo@ac-aix-marseille.fr</a>
AMIENS	Fabrice	BROWET	DA	<a href="mailto:fabrice.browet@ac-amiens.fr">fabrice.browet@ac-amiens.fr</a>
BESANCON	Dominique	TOLLE	DA	<a href="mailto:dominique.tolle@ac-besancon.fr">dominique.tolle@ac-besancon.fr</a>
BORDEAUX	Philippe	JANVIER	DA	<a href="mailto:philippe.janvier@ac-bordeaux.fr">philippe.janvier@ac-bordeaux.fr</a>
CAEN	Jean-Joël	TEIXEIRA	DA	<a href="mailto:jean-joel.teixeira@ac-caen.fr">jean-joel.teixeira@ac-caen.fr</a>
CLERMONT	Arnaud	LECLERC	DA	<a href="mailto:arnaud.leclerc@ac-clermont.fr">arnaud.leclerc@ac-clermont.fr</a>
CORSE	Dominique	ORSONI	DA	<a href="mailto:dominique.orsoni@ac-corse.fr">dominique.orsoni@ac-corse.fr</a>
CRETEIL	Olivier	DELMAS	DA	<a href="mailto:olivier.delmas@ac-creteil.fr">olivier.delmas@ac-creteil.fr</a>
DIJON	Paul	GERMAIN	DA	<a href="mailto:paul.germain@ac-dijon.fr">paul.germain@ac-dijon.fr</a>
ESENESE	Lionel	AMATTE	DA- BN	<a href="mailto:lionel.amatte@ac-versailles.fr">lionel.amatte@ac-versailles.fr</a>
GRENOBLE	Christian	CHAMPENDAL	CAPN - DA -BN	<a href="mailto:christian.champendal@ac-grenoble.fr">christian.champendal@ac-grenoble.fr</a>
GUADELOUPE	Julien	COZEMA	DA	<a href="mailto:julien.cozema@orange.fr">julien.cozema@orange.fr</a>
GUYANE	Alex	BICEP	DA	<a href="mailto:alex.bicep@ac-guyane.fr">alex.bicep@ac-guyane.fr</a>
LILLE	Stéphane	HENRY	DA	<a href="mailto:stephane.henry@ac-lille.fr">stephane.henry@ac-lille.fr</a>
LIMOGES	Régis	RIGAUD	DA	<a href="mailto:regis.rigaud@ac-limoges.fr">regis.rigaud@ac-limoges.fr</a>
LYON	Vincent	CAMET	DA	<a href="mailto:vincent.camet@ac-lyon.fr">vincent.camet@ac-lyon.fr</a>
MARTINIQUE	Benoît	THIERY	DA	<a href="mailto:benoit.thiery@live.fr">benoit.thiery@live.fr</a>
MAYOTTE	Catherine	IBANEZ	DA	<a href="mailto:catherine.ibanez@ac-mayotte.fr">catherine.ibanez@ac-mayotte.fr</a>
MONTPELLIER	Jean-Pierre	DELORME	DA	<a href="mailto:jpdelorme@ac-montpellier.fr">jpdelorme@ac-montpellier.fr</a>
NANCY-METZ	Bernard	LEHALLE	BN - DA	<a href="mailto:bernard.lehalle@orange.fr">bernard.lehalle@orange.fr</a>
NANTES	Martine	HUSSON	DA	<a href="mailto:Martine.Husson@ac-nantes.fr">Martine.Husson@ac-nantes.fr</a>
NICE	Jean-Baptiste	REBIERE	DA	<a href="mailto:Jean-Baptiste.Rebiere@ac-nice.fr">Jean-Baptiste.Rebiere@ac-nice.fr</a>
NOUVELLE CALEDONIE	Laurent	CHARDON	DA	<a href="mailto:laurent.chardon@ac-noumea.nc">laurent.chardon@ac-noumea.nc</a>
ORLEANS TOURS	François	SAILLARD	CAPN - DA	<a href="mailto:francois.saillard@ac-orleans-tours.fr">francois.saillard@ac-orleans-tours.fr</a>
PARIS	Pascale	HERTU	DA	<a href="mailto:pascale.hertu@ac-paris.fr">pascale.hertu@ac-paris.fr</a>
POITIERS	Joël	MICHELIN	DA	<a href="mailto:joel.michelin@ac-poitiers.fr">joel.michelin@ac-poitiers.fr</a>
POLYNESIE	Daniel	CHEVALIER	DA	<a href="mailto:Daniel.Chevalier@ac-polynesie.pf">Daniel.Chevalier@ac-polynesie.pf</a>
REIMS	Alain	MARIE	BN - CAPN - DA	<a href="mailto:alain-marie@wanadoo.fr">alain-marie@wanadoo.fr</a>
RENNES	Gilles	PATRY	DA	<a href="mailto:gilles.patry@ac-rennes.fr">gilles.patry@ac-rennes.fr</a>
RETRAITES	Danielle	KUNEMANN	BN	<a href="mailto:d.kunemann@orange.fr">d.kunemann@orange.fr</a>
REUNION	Fernand	MARCHITTO	DA	<a href="mailto:fernand.marchitto@wanadoo.fr">fernand.marchitto@wanadoo.fr</a>
ROUEN	Jean-Philippe	FOURNOU	DA	<a href="mailto:jean-philippe.fournou@ac-rouen.fr">jean-philippe.fournou@ac-rouen.fr</a>
STRASBOURG	Nadja	ISAAC	DA	<a href="mailto:nadjaalice@hotmail.fr">nadjaalice@hotmail.fr</a>
TOULOUSE	Jean-Philippe	FONS	DA	<a href="mailto:jeanphilippe.fons@gmail.com">jeanphilippe.fons@gmail.com</a>
VERSAILLES	Mohammed	DARMAME	DA	<a href="mailto:Marion.Beillard@ac-versailles.fr">Marion.Beillard@ac-versailles.fr</a>

- DA : délégué académique
- BN : membre du bureau national
- CAPN : membre de la commission administrative paritaire nationale


**BULLETIN D'ADHÉSION au SNIA-IPR 2017-2018**

**Destinataire** : votre délégué/correspondant académique pour envoi groupé au trésorier national, (**bulletins et cotisations**) Alain MARIE

à défaut, à l'attention du trésorier national : Alain MARIE. – 3 place Jean Anouilh - 10440 - LA RIVIERE DE CORPS

**.Adhérent** : Je soussigné(e) : (1) Mme / M.

NOM et Prénom : .....

IA-IPR de (spécialité/discipline) : .....

ACADÉMIE : .....

Adhère / Renouvelle mon adhésion au SNIA-IPR.

**Votre cotisation (2)** : montant fixé par le conseil syndical du 18 mars 2016

- Membre actif hors classe, je verse la somme de 100,00 € (coût 34.00 € avec réduction fiscale)**
- Membre actif classe normale (titulaire ou détaché, renouvellement de cotisation), je verse la somme de 80,00 € (coût 27.00 € avec réduction fiscale)**
- Membre actif classe normale (titulaire ou détaché, première adhésion), je verse la somme de 50,00 € (coût 17.00 € avec réduction fiscale)**
- Stagiaire, je verse la somme de 50,00 € (coût 17.00 € avec réduction fiscale)**
- Membre retraité, je verse la somme de 50,00 € (coût 17.00€ avec réduction fiscale), envoi à Danielle KUNEMANN : 54, boulevard Aristide BRIAND 91600 SAVIGNY/ORGE**
- Membre bienfaiteur, je verse la somme (libre) de .....**

**Votre chèque** : à l'ordre de : **SNIA-IPR** à remettre à votre Délégué Académique avec la fiche d'adhésion complétée et signée (ou téléchargée sur le site)

**Vos coordonnées personnelles** :

mon adresse personnelle : .....

.....

mon n° de tél. personnel : .....

mon n° portable : .....

mon adresse électronique : .....

(1) Je souhaite / ne souhaite pas que l'ensemble de ces données figurent dans l'annuaire mis en ligne par le SNIA-IPR.

Date et signature :

(1) Rayer la mention inutile.

(2) Cocher la case correspondant à votre situation

**Adhésion en ligne : <http://snia-ipr.fr/> rubrique «formulaires»**

# Rejoignez une banque différente !

Créée par et pour les enseignants, la CASDEN est aujourd'hui la banque coopérative de toute la Fonction publique.

La CASDEN place ses valeurs d'écoute, de confiance et de proximité au cœur de son activité.

Du 3 novembre 2016 au 3 février 2017, la CASDEN vient à la rencontre des personnels de l'Éducation directement dans leurs établissements pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets et leur présenter son système alternatif et solidaire d'épargne et de financement<sup>(1)</sup>.



Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifier vos capacités de remboursement avant de vous engager.



L'offre CASDEN est disponible  
dans les Délégations Départementales CASDEN  
et les agences Banques Populaires.

Rendez-vous également sur [casden.fr](http://casden.fr) et sur l'application mobile CASDEN.

Suivez-nous sur    

(1) Offre soumise à conditions, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. Pour les crédits à la consommation, l'emprunteur dispose du délai légal de rétractation. Pour le financement d'une opération relevant des articles L313-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.



## CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique

